

BTS ACSE

Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole

Objectifs de la formation

Le BTS Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole prépare à la gestion d'unités de production, à la conduite de systèmes biotechniques, au management des entreprises, à la participation du développement local et au conseil technico-économique.

Contenu de la formation - Programme

Modules généraux, communs à tous les BTSA

- Communication : expression, animation, anglais
- Traitements de données et technologies de l'information et du multimédia
- Economie générale, sociale et juridique
- Education Physique et Sportive

Modules techniques et professionnels

- Gestion économique, financière, fiscale de l'entreprise agricole
- Diversité des agricultures et politiques publiques
- Mise en marché des produits agricoles
- Fonctionnement d'un agroécosystème
- Conduite et diagnostic d'un système biotechnique et innovations : agronomie, zootechnie, agroéquipement

Modules d'Initiative Locale (MIL)

2 modules au choix

- Chef d'entreprise dans l'agriculture aujourd'hui : penser et simuler son propre projet personnalisé d'installation
- Producteur de lait en AOP fromagère : pour une agriculture tournée vers la triple performance
- Manageur d'une entreprise équestre

Capacités et compétences à acquérir

- Prendre en compte le contexte pour orienter l'activité agricole
- Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité
- Raisonner une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement
- Conduire et construire des systèmes biotechniques innovants dans une perspective de durabilité

Année 2022 - 2023

Inscription

De février à septembre 2022

Organisation de la formation

Durée de la formation : 2 ans
40 semaines au lycée LaSalle de Levier :
soit 1400 heures sur 2 ans
et 65 semaines en entreprise

Rythme de l'alternance

Calendrier sur demande
Début de la formation en septembre

Conditions d'accès – 24 places maximum

Etre titulaire du Baccalauréat Général,
Technologique ou Professionnel
Avoir un employeur pour la signature d'un
contrat d'apprentissage dans les 3 mois qui
suivent la rentrée
Avoir – de 30 ans à la signature du contrat

Coût de la formation

Le contrat d'apprentissage est rémunéré,
voir grille de rémunération en vigueur.
Le coût de la formation est pris en charge par
l'opérateur de compétences OCAPIAT

Transport, hébergement & restauration

Frais de restauration et d'hébergement à prévoir

Accès aux personnes en situation de handicap

Contactez-nous, nous étudierons les modalités
d'accueil.

Taux de réussite

Données non disponibles

Contact

Béatrice AUBRÉE, chef d'établissement
03 81 89 58 58

Moyens et méthodes pédagogiques

- Suivi tuteuré et accompagnement au projet professionnel et personnel
- Travaux de groupe, pédagogie active, inductive, déductive, projets sur thématiques
- Intégration dans des projets de recherche et développement : CASDAR, IDEA4, Programme LIFE, expérimentations avec le plateau technique du lycée
- Nombreux partenariats avec les acteurs de l'agriculture : Centres de gestion, ODG des filières AOP locales, organismes para agricoles...
- Espace Numérique de Travail, Centre de Documentation et d'Information...

Modalités d'évaluation

L'ensemble de la formation fait l'objet d'une évaluation sous la forme d'un contrôle continu (50%) alternant des épreuves pratiques, écrites et orales, des travaux de groupe, des restitutions devant des professionnels... et de deux épreuves terminales (50%) clôturant la formation : 1 épreuve de culture socio-économique et 1 épreuve intégrative technique, scientifique et professionnelle.

Les métiers visés

- Chef d'entreprise en agriculture
- Conseiller de développement
- Conseiller de gestion
- Métiers de la banque, de l'assurance
- Animateur du monde agricole
- Conseiller technico-économique
- Technico-commercial...



Poursuites d'études

Après le BTS, des étudiants font le choix de poursuivre vers :

- Une Licence Professionnelle « Comptabilité-gestion » ou « Producteurs de lait de terroir »
- Un Certificat de Spécialisation en « élevage », ou « agriculture biologique », « gestion d'espaces sensibles »
- Un autre BTS agricole en un an du type « technico-commercial en agriculture »
- Une école d'ingénieur

Les + du lycée

Des ACTIVITÉS SPORTIVES diversifiées

Équitation
Sports collectifs
Ski nordique et ski alpin...

Pour en savoir plus,
France Compétence RNCP24440
En partenariat avec le CFA Ecclor

